

Commission extra-municipale Agriculture Voirie Travaux

Compte-rendu de la réunion du 27 février 2021

Participants :

Martial Astier
Jean-Philippe Bayon
Benoît Bouvier
Alix Bréchet
Michel Colas
Alexandre Drogoz
Gilles Géhant
Laurent Gouvernayre
Jo Guillaud
Pascal Jugnet
Arlette Mandron
Christian Neyron
Gilbert Regard

Absents excusés :

Richard Armanet
Marc Béguin
Christèle Chieze
Christian Latour
Jean-Philippe Seigner
Sylvain Tripier-Mondancin
Louis Val

Nouvel inscrit à cette commission : Gaston Bernaschini qui s'est manifesté après cette première réunion.

Gilles Géhant ouvre la séance à 10H05, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de s'être portés volontaires pour participer aux travaux de cette commission qui correspond à la volonté de la municipalité d'associer les citoyens à la conduite de la commune. Après avoir excusé les absents, il redonne l'ordre du jour.

Rappel rapide de l'organisation de la commune et de ses instances :

- Le Conseil municipal : vote les délibérations présentées par M.le Maire et en particulier vote le budget
- L'exécutif : arbitre et prépare les décisions qui feront l'objet des délibérations du conseil municipal
- Les commissions municipales : instruisent les projets, sont force de propositions. La commission municipale Urbanisme Travaux Voirie & Agriculture est composée, outre M. le Maire, de Christèle Chièze, Arlette Mandron, Pascal Jugnet (Conseiller délégué Voirie et sécurité des déplacements), Jean-Philippe Bayon (Adjoint à l'Ecologie), Benoît Bouvier, Marc Béguin, Sylvain Tripier-Mondancin et Gilles Géhant (Adjoint Urbanisme Travaux Agriculture)
- Les commissions extra-municipales : ont un rôle consultatif décrit dans la charte et permettent une participation citoyenne à la vie de la commune sur un périmètre donné.
- Les futurs comités de quartier viendront compléter la contribution des citoyens saint-cheffois sur le périmètre de leur quartier.

Le rôle de notre commission :

Son périmètre concerne les trois sujets : Agriculture, Voirie et Travaux. Noter que l'urbanisme n'en fait pas partie. Les sujets d'urbanisme et notamment du PLU seront traités dans d'autres structures de concertation.

La présente commission ne traitera que de sujets d'intérêt général à l'exclusion de problématiques individuelles

Enfin la commission aura pour rôle aussi bien de rendre des avis sur des sujets ou projets proposés par la municipalité que de faire remonter des propositions sur tous sujets qu'elle jugera utiles et dont elle se sera saisie.

M. Le Maire précise que le nombre maximum de participants à une commission extra-municipale étant de 25, il reste encore quelques places potentielles. Que chacun n'hésite pas à en parler autour de lui. Inscription en mairie.

Présentation et signature de la charte :

La charte, diffusée avec la convocation, est signée en séance par les participants.

Désignation du président de notre commission :

Attendu que la charte prévoit que le président soit un élu, la municipalité ne souhaitant pas que ce rôle soit tenu par un membre de l'exécutif, Gilles Géhant, après avoir consulté l'intéressé, a proposé à M. le Maire de nommer Benoît Bouvier président de la commission.

Aucune remarque n'ayant été formulée par l'assemblée, Gilles Géhant félicite le président et lui passe la parole et la conduite de la suite de la réunion.

Benoît Bouvier se dit très honoré et remercie M. le Maire pour sa confiance.

Principaux projets en cours :

Le président propose que soient rapidement indiqués les projets lancés ou sur le point de l'être.

Périmètre Voirie (Pascal Jugnet)

- Aménagement du carrefour d'Arcisse
Le département après avoir refusé l'installation d'un feu de régulation, propose que soit installée une double écluse en provisoire pour que soit testée en vraie grandeur la solution pendant quelques mois. A l'issue un bilan sera dressé à partir des mesures (vitesse, respect ...) faites tout au long du test.
Plusieurs remarques sont formulées par l'assemblée. D'abord, et c'est un consensus, bien associer le monde agricole aux réflexions en amont. Ensuite faire attention à ce que les équipements provisoires n'induisent pas de problèmes de sécurité (quilles renversées ou autres)
- Aménagements de sécurisation piétons, rue de l'abbatiale
L'étude est lancée sur le tronçon Les Molles / Place F. Dard. La réalisation, en toute hypothèse, attendra que l'opération prochainement lancée par le Syndicat des Eaux de séparation des eaux usées / eaux de pluie soit enclenchée. Quelques remarques : évaluer la solution d'un cheminement derrière Bataillon. Possible de réhabiliter le chemin du Fayet ?
- La problématique de la vitesse est toujours d'actualité. M. le Maire indique que des contrôles sont effectués par la Gendarmerie et par notre Policier municipal. Des contraventions sont dressées. Les contrôles continueront.

Les "Gendarmes couchés", plateformes surélevées ou autres dos d'âne sont problématiques pour les engins agricoles

- Cheminement piétons / vélos entre Arcisse et les Molles
Ce projet va être lancé tout prochainement. Ce sera un premier tronçon.
Un second est envisagé pour aller des Molles à Trieux en profitant des travaux d'assainissement du Syndicat des Eaux dans le secteur du lagunage.
La suite envisagée consisterait à rejoindre de là, le Rondeau rendant possible une interconnexion à la Via Rhona si une synergie peut être trouvée avec la ville nouvelle.

Périmètre Travaux (Gilles Géhant)

- Terrain de foot synthétique
Les travaux vont démarrer prochainement pour une livraison prévue à la rentrée
- DAB
Les travaux ont démarré. Mise en service prévue en mai.
- Café de la Mairie
Une première tranche de travaux verra cette année démolir les deux "verrues" au bâtiment initial. La suite est envisagée avec prudence compte-tenu de la crise sanitaire qui rend plus compliqué la recherche de co-investisseurs.
La volonté de la municipalité est là : redynamiser le cœur du village
Quelques remarques : il faut absolument retrouver une possibilité de bar pour les touristes. Le "déclin" a commencé quand la pharmacie a déménagé aux Molles.
- IME
Volonté de redonner une vie à cet espace. Un parti pris : maîtriser l'occupation par de la location. Plusieurs projets sont à l'étude. En premier lieu le réaménagement pour installer des médecins et du paramédical.
Remarque : il y aura nécessité de réaménager la route du Rivier pour faire face à l'accroissement de trafic.
- Eclairage public
Poursuite du programme de remplacement des lampes sodium par des LED, beaucoup plus économiques.
Concernant l'extinction nocturne, le sujet reste à statuer. Le sujet n'est pas que intercommunal, une motion a été adoptée dans ce sens par le conseil municipal dans sa dernière séance. Au préalable, une concertation doit être organisée avec la population.
- Rénovation énergétique de l'école du Bourg et de la Maison des Associations d'Arcisse
Etude en cours

Périmètre Ecologie - Economie sociale et solidaire (Jean-Philippe Bayon)

- ENS
Le projet est en route. Réunion du Comité de site cette semaine.
Vignieu s'associe à notre démarche. Volonté de traiter l'ancienne décharge, mais la municipalité n'a pas les moyens financiers pour dépolluer seule le site ; il s'agira de trouver les financements.

- Ressourcerie

C'est un projet double : ramener à l'emploi des populations qui en sont éloigné en les faisant réhabiliter des objets jetés.

C'est un projet qui a vocation à être traité au niveau de la CCBD.

Le président propose un tour de table pour que chacun mentionne les problématiques qui lui paraissent devoir être traitées.

Les points suivants émergent :

Fibre : parfois les fils sont trop bas et gênent l'accès à des terres → Signaler en mairie, on sollicitera Isère Fibre. Concernant le déploiement, 1100 foyers étaient éligibles mi février.

La suite des raccordements devrait reprendre en mars. L'éligibilité peut être consultée pour une adresse donnée, sur le site Isère Fibre.

Chemin du Rivier : écouter les riverains

Déchets le long des routes : les ramasser juste après le fauchage, voire pendant ?

Ces déchets sont une calamité qui résulte d'un manque de civisme. Les Enfants du Marais font un travail remarquable. Mais, quoi faire en amont ?

IME : quid de la recherche de médecins ? M. le Maire indique qu'il y a deux candidats et un contact plus récent. Rien n'est acté encore malgré nos efforts mais l'espoir est là.

Lagunage : sera-t-il court-circuité ? Oui. Début des travaux de raccordement à la station de Saint-Marcel (dont la capacité a été doublée) prochainement, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des eaux. On pourrait "laisser la nature reprendre ses droits" mais nous avons l'obligation de traiter les boues. Possibilité que ce lagunage devienne un espace détente avec un petit lac. Mais attention aux déchets s'il devient accessible !

En tout état de cause la décision de réhabilitation du site sera prise par le Syndicat des eaux en lien avec les services de l'Etat (DDT, Agence de l'eau).

Monument aux morts : le re-toiletter (y compris les lettres)

Ajuster l'emploi du temps des employés communaux lors des pics d'activité (ex en équipe)

La CCBD va-t-elle reprendre la compétence Voirie ? Pas sûr en l'état des ressources. Réinterroger la CCBD.

EHPAD, où en est le projet ? Réponse de M. le Maire : les discussions sont en cours. Un des paramètres concerne le devenir des anciens bâtiments qui ne sont pas encore complètement amortis comptablement et qui sont situés dans une zone d'aléas qui empêche toute construction.

Eclairage public : manque de l'éclairage entre la départementale et l'école à Arcisse.

Le Président lève la séance à 12H05 en remerciant les participants des riches échanges au cours de cette réunion inaugurale.

La date de la prochaine réunion sera fixée prochainement. On convient de la programmer un soir de semaine.

Noter que la réunion peut se tenir pendant le couvre feu s'il est encore en vigueur, dans la mesure où il s'agit d'une réunion commanditée par l'autorité administrative (choix 6 de l'attestation avec convocation en preuve).